

COMPTABILITÉ PRATIQUE

1. Définition

La comptabilité pratique est une spécialisation qui permet de maîtriser l'enregistrement, le suivi et l'analyse des opérations financières d'une entreprise. Elle combine théorie comptable et application concrète des techniques comptables pour produire des états financiers fiables.

2. Détails sur le programme de formation

Durée : 12 mois (formation modulaire) ou 2 ans (BT ou CAP)

- **Bases de la comptabilité** (principes, plan comptable, journaux et comptes).
- **Tenue des opérations courantes** (achats, ventes, trésorerie).
- **Facturation et gestion clients/fournisseurs.**
- **Établissement de la paie et obligations sociales.**
- **Logiciels comptables pratiques.**
- **Contrôle et vérification des comptes** (rapprochements bancaires, balances).
- **Préparation des états financiers et reporting.**

3. Objectifs de stage

- Mettre en pratique les opérations comptables dans une structure réelle.
- Développer la précision et la rigueur dans les enregistrements financiers.
- Apprendre à produire des rapports fiables pour la direction ou les autorités fiscales.

- Découvrir la coordination entre comptabilité et gestion administrative.

4. Thèmes de soutenance

- L'importance de la comptabilité pratique pour la gestion des PME.
- Étude comparative entre comptabilité manuelle et informatisée.
- La contribution de la comptabilité à la prise de décision.
- Les bonnes pratiques pour prévenir les erreurs et fraudes comptables.

5. Responsabilités et débouchés

- **Responsabilités** : enregistrer et vérifier les opérations financières, produire des rapports et états financiers, gérer la facturation et les relations fournisseurs/clients.
- **Débouchés** : entreprises privées, ONG, administrations publiques, cabinets comptables, banques, PME.